

l'agriculteur normand

La Presse Agricole de Normandie

Service Annonces Légales

1, rue Léopold Sédar Senghor – CS 50634 – 14914 CAEN Cedex 09

Tél. : 02.31.70.88.19. Mail : an.legales@agriculteur-normand.com

Caen, le 4 mars 2025

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 4646796

Cette annonce a été mise en ligne le **06/03/2025** sur [www.agriculteur-normand.com](http://www.agriculteur-normand.com)

Pour le département : **CALVADOS**



**P. FEREY**

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 octobre 2010, Madame Jacqueline Françoise Lucie MERCIER, née à ROUEN (76000) le 2 janvier 1921, domiciliée à CABOURG (14390) 6 C Avenue des Dunettes Résidence Les Héliades, décédée à CABOURG (14390) le 27 janvier 2025, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Grégory de SIMENCOURT, Notaire Associé au sein de l'Office Notarial sis à PARIS 15EME ARRONDISSEMENT (75015) 22bis avenue de Suffren, le 4 mars 2025.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Maxime HIRIGOYEN, Notaire à ENGHIEEN-LES-BAINS (95880), référence CRPCEN : 95085 dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de CAEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.